

# Quelles solutions existent pour financer une entrée en maison de retraite ?

L'entrée en maison de retraite nécessite souvent une anticipation financière. Pour accompagner les personnes âgées, plusieurs dispositifs publics permettent de limiter le reste à charge, notamment l'APA et l'ASH, attribuées par les départements.



L'Allocation Personnalisée d'Autonomie permet de financer les besoins liés à la perte d'autonomie. Elle est accordée après une évaluation du niveau de dépendance et peut être utilisée aussi bien à domicile qu'en établissement. Une participation financière peut être demandée selon les ressources.

L'Assistance Sociale à l'Hébergement complète ce dispositif lorsque les ressources du senior ne suffisent pas à couvrir les frais d'hébergement. Elle concerne uniquement les établissements habilités à l'aide sociale et repose sur une analyse approfondie de la situation du demandeur.

Les principales étapes de la demande sont :

- \* le dépôt d'un dossier auprès des services départementaux ;
- \* l'instruction administrative ;
- \* la décision d'attribution.

Pour connaître précisément les conditions d'accès et les modalités de ces aides, le site officiel du Service Public est à consulter : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392>. Il est également possible de se renseigner auprès d'une maison de retraite ou d'accéder à un annuaire d'établissements sur [Cap Retraite](#) afin de comparer les offres, vérifier les disponibilités et bénéficier d'un accompagnement dans la recherche.

Documents

[Guide autonomie seniors édité par le département des Yvelines](#)

Liens utiles

[Pour connaître précisément les conditions d'accès et les modalités de ces aides, le site officiel du Service Public est à consu...](#)